



Droit à l'égalité devant la loi

Activité proposée

Cette activité consiste à lancer un débat à partir de l'analyse de l'article 6 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Pour lancer un débat sur les droits humains avec vos élèves suite à la lecture de ce texte, plusieurs questions vous sont proposées comme par exemple :

« Il existe des pays où les enfants ne sont pas déclarés à leur naissance – par exemple parce qu'il n'existe pas, à une proximité raisonnable, de bureau d'enregistrement de l'état civil.

Quelles sont les conséquences concrètes sur la vie de ces enfants (qui deviendront successivement jeunes, puis adultes) ?

Quelles sont les éventuelles conséquences psychologiques ? »


Présentation

Amnesty International ou Amnistie internationale (AI) est une ONGI qui se donne comme missions la défense des droits de l'Homme et le respect de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. L'organisation milite notamment pour la libération des prisonniers d'opinion, le droit à la liberté d'expression, l'abolition de la peine de mort et de la torture et l'arrêt des crimes politiques, mais aussi pour le respect de l'ensemble des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Renseignements divers

- Langues : Français, néerlandais

Dossier(s) Pédagogique(s)

- Droit à l'égalité devant la loi 
- Regards sur les droits humains. Dossier pédagogique 